

Good Hope, Territoires du Nord-Ouest; Carmacks, Yukon; la jumenterie de St-Joachim (dirigée par la ferme de Cap Rouge) et Harrington Harbour, Québec; le ranche expérimental de Manyberries, Alberta, et la station de recherches spéciales sur les cultures fourragères de l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon. Des stations d'illustration ont été créées sur 13 fermes différentes de l'Île du Prince-Edouard, 16 de la Nouvelle-Ecosse, 19 du Nouveau-Brunswick, 58 du Québec, 18 de l'Ontario, 15 du Manitoba, 30 de la Saskatchewan, 22 de l'Alberta et 18 de la Colombie Britannique. Des lopins d'expérimentation sont aussi cultivés le long du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

*Organisation du système des fermes expérimentales.*—Comme son nom l'explique, la Ferme Centrale d'Ottawa est l'organisme central, ou le quartier général. Là sont les bureaux du Directeur, qui détient l'autorité et dirige toutes les parties de l'ensemble, et les principaux fonctionnaires qui sont à la tête des services techniques et qui exercent leurs attributions tant à la ferme centrale qu'aux autres établissements. Toutes les décisions sont prises à Ottawa, conjointement entre le Directeur, les chefs de service et les régisseurs des fermes ou stations qui doivent les exécuter. Le personnel technique d'Ottawa surveille les expériences qui se font à la ferme centrale. Dans les succursales, cette responsabilité incombe aux régisseurs; ceux-ci entreprennent aussi, de leur propre initiative, des expériences de moindre importance qui n'ont qu'un intérêt local.

A Ottawa les travaux sont classifiés sous quatorze catégories distinctes, chacune d'elles formant une division ou un service et ayant un chef à sa tête; on les nomme: (1) industrie animale; (2) bactériologie; (3) apiculture; (4) botanique; (5) céréales; (6) chimie; (7) vulgarisation et publicité; (8) plantes textiles; (9) agronomie; (10) plantes fourragères; (11) horticulture; (12) stations de démonstration; (13) aviculture et (14) tabac. Voici brièvement résumées leurs attributions respectives:—

*Industrie animale.*—Cette division s'occupe notamment de la production du bœuf de boucherie, des troupeaux laitiers et des produits de la laiterie, de l'élevage des chevaux, des moutons et des porcs; elle se livre à des expériences de croisement de races, d'alimentation, de logement du bétail, constitution des troupeaux, etc.

*Bactériologie.*—Cette division se consacre surtout aux recherches d'ordre bactériologique, recherches qu'elle poursuit avec l'étroite collaboration d'autres divisions. Il s'agit ici, dans les grandes lignes, d'investigations relatives à la production de lait pur et à sa conservation, à la fertilité du sol, à la préparation et la conservation de provende et fourrage, aux maladies des abeilles, etc. La division s'occupe aussi de la préparation de cultures de bactéries qu'elle distribue aux cultivateurs, ainsi que des analyses bactériologiques de l'eau, du lait, des aliments, des fourrages, du sol, etc.

*Apiculture.*—Les travaux de cette division se classent sous trois rubriques: (1) Recherches et investigations relatives aux soins et à l'exploitation, y compris les questions se rapportant à l'essaimage, à l'hivernage, aux maladies des abeilles, à l'élevage des reines, etc.; (2) Recherches et investigations relatives au miel, comportant l'examen minutieux des miels canadiens en collaboration avec d'autres divisions, l'étude de toute question se rapportant à la conservation de cette denrée et enfin l'inspection du miel destiné à l'exportation; (3) Vulgarisation de renseignements au moyen de bulletins, articles de journal et correspondance suivie avec les apiculteurs du pays.

*Botanique.*—Cette division comprend deux branches: celle de la botanique appliquée et celle de phytopathologie. Dans la première, on étudie le règne végétal dans les rapports qu'il peut avoir avec l'agriculture (plantes médicinales, plantes